

Octobre 2012

#### Bulletin municipal n°19

#### Edito

Après une rentrée studieuse, nous engageons ce mois ci, les travaux de voirie rue du Galois et rte de Lans.

Nous vous demandons de respecter les déviations mises en place, seuls les riverains pourront emprunter les voies en travaux en respectant une vitesse modérée et le travail du prestataire.

Ces quelques désagréments sont en contrepartie du re nouvellement des voiries, merci pour votre compréhension.

Une nouvelle association voit le jour, il s'agit d'une aide à l'apprentissage ou au perfectionnement des saisies sur ordinateur, vous pouvez vous renseigner au secrétariat de la Mairie ou sur le site « oslon.fr » rubrique associations.

Bonne lecture à tous,

Le Maire Yvan NOEL

#### Acte de civisme

Félicitations à un je une collégien de notre commune qui a rapporté à la mairie un porte carte avec argent et permis de conduire trouvé sur la voie publique. Le propriétaire ne s'en étant pas aperçu, a été très touché

Dans ce numéro :	
Edito	Page 1
Acte de civisme	Page 1
Bilan financier restauration scolaire	Page 2
Bilan financier périscolaire	Page 2
Travaux d'été	Page 3
Zone artisanale	Page 4
Infos utiles	Page 4
Réunion publique Grand Chalon	Page 4
Concours carte postale	Page 4
La rentrée scolaire	Page 5
Changement de direction à l'école élémentaire	Page 5
A Oslon, on fait la goutte	Page 6
Législation éthylotest	Page 6
Enlèvement des encombrants	Page 7
Chenilles processionnaires	Page 7
Gymnastique volontaire	Page 7
Journée des associations	Page 8
Loto du CCAS	Page 8
Assemblée Générale d'Ambiance et Loisirs	Page 9
Mot du Glaud'	Page 9
Agendas	Page 10
Etat dvil	Page 10
Coupon questions	Page 10

Commission de rédaction: Patricia BUGAUD, Bruno GENDRAULT, Jean Marc LEMAITRE, Gérard MENAND, Yvan NOEL, Gaude SEURRE, Valérie THEVENOT, Sylvette THIEBAULT.

Imprimé par nos soins

### Bilan financier restauration scolaire année scolaire 2011-2012

Recettes			Dépenses		
	2010-2011	201 1-2012		2010-2011	201 1-2012
Participation des familles	25 920.70 €	25 807.90 €	Bourgogne repas (2010-2011) RPC (2011-2012)	15 262.98 €	13 251.21 €
Contrat aidé	2 081.26 €		Boulangerie Questel	697.50€	763.85 €
			Salaires chargés	19 920.31 €	19 099.36 €
Total	28 001.96 €	25 807.90 €	Total	35 880.79 €	33 114.45 €

Pour l'année scolaire 2012-2013, le Conseil Municipal a décidé de reconduire ce service, avec quelques nouveautés :

- Lors des repas exceptionnels (Noël et pique-nique de fin d'année), tous les enfants pourront s'inscrire, sans adhésion des familles, et au prix d'un repas, soit 4,80 € Les inscriptions se feront en mairie, au plus tard 8 jours avant.
- Les parents pourront tester le repas de la cantine (1 lundi par trimestre) au prix de 5,00 €, payé lors de l'inscription au préalable en mairie. Places limitées à 6 par jour,

Pour connaître les menus proposés par RPC : http://r.p.c.free.fr/scol\_ch.php ou sur le site oslon.fr

# Bilan financier périscolaire année scolaire 2011-2012

Recettes			Dépenses		
	2010-2011	201 1-2012		2010-2011	201 1-2012
Participation des familles	10 793.25 €	11 420.50 €	Salaires chargés	23 319.11 €	17 998.68 €
Prestation CAF	1 531.55 €		Alimentation	952.39 €	859.68 €
Total	12 324.80 €	11 420.50 €	Total	24 271.50 €	18 858.36 €

47 familles différentes pour 64 enfants inscrits, répartis comme suit :

- 7 enfants de moins de 4 ans
- 16 enfants de 4 à 6 ans
- 41 enfants de plus de 6 ans

Pour l'année scolaire 2012-2013, le Conseil Municipal a décidé de reconduire ce service.

Le forfait du matin (7h30-8h35) et du midi (11h45 à 13h35) est de 2.05 €

Le forfait du soir (16h45-19h00) est de 4.00 €, goûter inclus.

Lors de ce temps, les enfants ont la possibilité de faire leurs devoirs et leçons ; un espace leur est réservé à cet effet.

#### Bulletin municipal n°19

#### Travaux d'été de notre personnel communal



**Ecoles** 



Remplacement du grilla ge école maternelle /city stade, remise en état et en peinture des jeux de l'école maternelle et réfection des peintures des toilettes de l'école maternelle et des boiseries du préau de l'école élémentaire.





## Travaux autres

Travaux dans la salle du restaurant scolaire: mise en isolation acoustique du plafond avec panneaux de correction sur les parois avec remplacement des luminaires et des dalles du faux plafond.



Cantine

Reza: le fond du reza a été nettoyé et nivelé. Sur la digue et sur les côtés dégradés, il a été mis en place des « meurgers » ( pierres bloquantes)

Une vanne murale de 300 mm de diamètre a été installée et une île au milieu du reza a été remodelée.

Un parking de 300 m² a été créé et un chemin piéton permettra d'accéder a ux tables bancs qui seront disposées côté bois. Nos employés scelleront tables et l'ensemble du terrain sera engazonné.

Des arbres à essence locale seront plantés aux abords du plan d'eau.





#### Zone artisanale:

L'entreprise SCI LEA a pris possession de son bâtiment et l'entrepôt d'alimentation chiens et chats... est opérationnel depuis ao ût.

La CUMA débutera les travaux de l'abattoir dans quelques semaines.

L'éclairage public est en place depuis fin août.

Plusieurs lots sont encore disponible pour des entreprises désirant s'installer.

Renseignements en Mairie.

#### Infos utiles





### Préven@nce Travaux

ERDF met en place un nouveau Service gratuit d'information par E-mail.

Ce Service offert d'information par messagerie permet à ERDF d'alerter personnellement, toute personne ayant fait connaître son adresse E-mail, d'une coup ure d'électricité pour des raisons de travaux programmés.

L'information se fait par E-MAIL, 15 jours avant la date de coupure et précise la nature des travaux, la localisation et les plages horaires d'interruption de fourniture électrique.

Cette démarche se fera uniquement pour les habitants, qui auront communiqué leurs coordonnées (messagerie domicile et/ou téléphone portable) sur le site internet d'ERDF :

http://www.erdf-prevenance.fr/

#### **Réception TNT**



En cas d'une mauvaise réception de la Télévision Numérique Terrestre, il existe un n° d'appel : <u>0825 625 625.</u>

Ce numéro permet, d'une part, de vous informer en cas d'interruption programmée de la diffusion et d'autre part, de signaler une panne. Ce signalement, après contrôle, permettra un rétablissement rapide du signal.

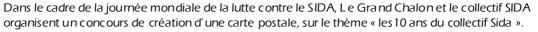
#### Réunion publique Grand Chalon

Cette réunion s'est tenue le 1er oct obre, en salle polyvalente,

Plus de 130 personne sont répondu à l'invitation qui était une opportunité pour échanger avec les responsables du Grand Chalon sur les sujets d'actualité des compétences de la Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne.



## Concours de création de carte postale



Ce concours est ouvert aux personnes de 10 ans et plus.

Un bulletin d'inscription disponible en mairie, avec le règlement, doit être déposé avant le 9 novembre au Collectif SIDA, 1 place Sainte Marie, 71100 CHALON SUR SAONE.

Les cartes postales réalisées sous forme papier et informatique seront remises avant le 16 novembre à la même adresse.

Une remise des prix est prévue le30 novembre à l'Espace des Arts.

Renseignements auprès de Virginie HERNANDEZ / 03 85 46 14 57 ou

Virginie.hernandez@legrandchalon.fr



#### La rentrée scolaire.....

A l'école maternelle, 47 enfants répartis sur 2 classes.





A l'école élémentaire, 94 enfants répartis sur 5 classes

# Changement de direction à l'école élémentaire

Après plusieurs années passées dans notre commune, Madame Natalie LEBRUN a suivi son mari dans la région lyonnaise, et c'est donc un nouveau directeur qui a effectué la rentrée scolaire 2012 au sein de l'école élémentaire de notre commune.

Guillaume CAZORLA, 30 ans, marié, originaire de Villefranche sur Saône a postulé au poste de Directeur de l'école d'OSLON, après avoir obtenu son concours

La hasard a conduit Guillaume dans notre commune, puisque sur sa feuille de vœux, OSLON n'était qu'en 5ème position pour gérer une classe de CM1 lors de l'année scolaire 2011-2012.

Il faut croire que l'accueil lui a plu, puisque pour son 1er poste de direction, c'est notre commune qu'il a choisi.

Avec 7 ans d'expérience dans l'éducation nationale, il a eu le loisirs de s'essayer à tous les niveaux de classe, du CP au CM2.....Avec une légère préférence pour le CM2.

Des projets fourmillent dans sa tête pour les enfants. Nous n'en citerons que 3 : l'école numérique, le hand ball et du Hip-Hop.

Nous lui sou haitons la bienvenue dans notre commune.



#### Bulletin municipal n°19



# A Oslon on a fait la « goutte »......

Suite des procès verbaux de l'Association des Bouilleurs de Cru d'Oslon

**Séance du 20 Octobre 1953**: Salle de la mairie le président Brenot ouvre la séance et le secrétaire Marciaux fait l'appel: 7 sociétaires sont absents. Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance précédente qui est approuvé à l'unanimité.

5 sociétaires étant arrivés dans l'intervalle et donc passibles d'une demi amende.

Sur proposition du président, l'assemblée accepte comme sociétaire M.Bouvret Roger, héritier de l'action appartenant à Madame Veuve Bernard, décédée.

L'assemblée est d'accord pour acheter une petite table avec tiroir pouvant servir de bureau et pour rangement du thermomètre et de l'alcoomètre en service à l'alambic.

Messieurs Bernolin Ernest et Têtu Louis sont désignés pour peindre l'alambic à la fin des travaux.

Il est procédé au tirage des journées d'alambic au nombre de 28 plus 2 cuites. La distillation dé butera le 2 Novembre.

L'ordre du jour est épuisé, le président lève la séance.

Séance du 16 janvier 1954 : Le président ouvre la séance et ordonne au secrétaire de faire l'appel : 7 sociétaires sont absents.

Le secrétaire donne lecture du procès verbal qui est approuvé sans observation.

Il est procédé au paiement des journées d'alambic et le trésorier donne le compte des recettes et des dépenses.

L'ordre du jour est épuisé, le président lève la séance.

**Séance du 23 Octobre 1954:** réunis salle de la mairie, le président Brenot ouvre la séance et ordonne au secrétaire Marciaux de faire l'appel. 5 sociétaires sont décomptés absents.

Lecture du procès verbal de la séance précédente est effectué par le secrétaire et approuvé sans observation.

Sur proposition du président, la société accepte un nouveau membre en la personne de M. Dorier Ernest.

Deux sociétaires sont nommés pour peindre l'alambic à la fin des travaux, soit : Maurice Tricault et Tricault Grange.

Il est procédé au tirage au sort des journées d'alambic au nombre de 32 et 2 cuites. La distillation dé butera le 2 Novembre.

L'ordre du jour est épuisé, le président lève la séance.

Séance du 20 Janvier 1955 : le président ouvre la séance salle de la mairie et ordonne au secrétaire de faire l'appel : 8 sociétaires sont absents

Le secrétaire donne lecture du procès verbal de la séance précédente qui est approuvé sans observation.

Après discussion, de ux sociétaires sont passible d'une amende : de 200 francs pour Jules Jacob pour détérioration à l'alambic et de 100 francs pour alambic incomplètement nettoyé.

Sur proposition du président assisté des membres du bureau et de l'assentiment des membres présents, tout sociétaire qui sera vu en état d'ébriété à l'atelier et pendant la période de distillation sera passible d'une amende de 500 francs.

Il est procédé au paiement des journées d'alambic après que le trésorier eu donné les comptes des recettes et des dépenses.

Aucun di viden de ne sera distribué aux sociétaires cette année. L'achat d'une table étant pré vu pour la campagne prochaine.

L'ordre du jour est épuisé, le président lève la séance.

Suite des comptes rendus dans notre prochain bulletin



#### Législation éthylotest

Paru dans le **Journal Officiel** de la République Française du 1er mars 2012, voici le texte du **décret n° 2012-284** du 28 février 2012 relatif à la **possession obligatoire d'un éthylotest par le conducteur d'un véhicule terrestre à moteur.** 

En cas de contrôle routier, le défaut de possession d'un éthylotest est sanctionné par une amende de 11 euros à compter du 1er novembre 2012.

#### Enlèvement des encombrants

Comment bénéficier du service de proximité du Grand Chalon?

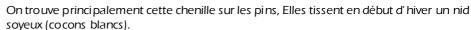
Ce service s'adresse aux personnes à mobilité ré duite ainsi qu'aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Il leur propose d'évacuer du mobilier, de la literie, des déchets d'équipements électriques ou informatiques, des déchets ménagers toxiques, des cartons, des déchets verts. L'ensemble des déchets à évacuer est limité à 1m3 par enlèvement. Les demandes se font sur appel téléphonique avec prise de rendez-vous au 03 85 43 37 65.

L'enlèvement des déchets se fait au domicile du demandeur, en sa présence, dans un délai maximum d'intervention de 15 jours.



# Chenilles processionnaires

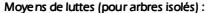


Au printemps, la colonie quitte le nid pour s'enfouir dans un trou où chacune des chenilles va tisser son cocon pour démarrer un processus de transformation en chrysalides. Au bout de quelques mois les chrysalides sont transformées en papillons.

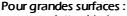
La femelle s'envole et va pondre jusqu'à 200 œufs sur une branche de pin. Les petites chenilles émergent 30 à 45 jours après la ponte,

**Dégats**: Les chenilles se nourrissant des aiguilles de pin la nuit, elles entraînent une défoliation de l'arbre,

**Dangers**: Les chenilles projettent dans l'air de minuscules poils très urticants d'où réactions allergiques: démangeaison,  $\alpha$  dèmes, troubles oculaires et respiratoires; dangers aussi pour les animaux.



- lutte mécanique : l'échenillage qui consiste à enlever et à détruire les pontes et les nids en fin d'hiver, Les nids seront incinérés.
- piégeage, arbre par arbre, des che nilles lorsqu'elles descendent des nids au printemps, et suppression par incinérations des insectes capturés.
- piégeage des papillons de fin juin à septembre avec piège à phéromones suspendu dans les pins



- lutte chimique par pulvérisation aérienne
- lutte biologique par pulvérisation aérienne ou avec atomiseur,

Compte tenu du développement de ce prédateur, nous de vons être très vigilants et une intervention mécanique arbre par arbre évitera le développement de cette chenille, La présence de nichoirs artificiels adaptés pour mésanges favorisera la nidification et donc potentiellement la prédation des chenilles présentes sur le site

Le non traitement d'une zone peut entrainer une prolifération sur l'ensemble du territoire de notre commune.



# Gymnastique volontaire



- «Cette année encore, l'association sportive d'Oslon propose des cours collectifs mixtes, animés par des professionnels du sport. Au programme :
- Le mardi de 20h15 à 21h15 : fitness, Lia
- Le mercredi de 20h à 21h : re nforcement musculaire, abdo.

Nous disposons de la salle polyvalente, d'une sono et de matériels adaptés (tapis, haltères...). Il reste des places pour vous inscrire. Venez nous rejoindre. »

Présidente: Cécile VADOT 03 85 92 57 91 ou Jacqueline CHAUDAT

#### Journée des associations

Le soleil était au rendez-vous lors de cette 3ème rencontre des associations.

Au cours de cet après midi, les adhérents et leurs conjoints ont pu s'affronter, en toute convivialité, lors de différents jeux. La journée s'est terminée autour d'un buffet préparé par chacun des participants.



La table des jeux de société (scrabble, triomino)



Les vainqueurs du concours de pétanque



A l'heure de l'apéritif



Une partie du buffet confection né par les participants

# Loto du CCAS

Le 22 septembre s'est déroulé en soirée le loto du CCAS.

Beaucoup s'était déplacé pour partager ce moment convivial.

Une innovation cette année : des cartes ont été vendues à l'extérieur à des personnes ne pouvant être présentes, pour une partie spéciale, jouée par des personnes dans la salle, doublant ainsi le nombre de gagnants pour cette partie.

Le bilan fina ncier est positif : 2 0 00 €.

Le bon d'achat de 300 €a été ga gné par Mr LOISY de SAINTE CROIX EN BRESSE.

Rendez-vous l'année prochaine.





#### Assemblée Générale Ambiance et Loisirs

Le vendredi 14 septembre, s'est déroulée l'assemblée générale de l'association « Ambiance et Loisirs ».

Même si la situation financière de cette association est en bonne santé, les parents d'enfants scolarisés sur la commune ne sont pas légion pour proposer leur service.

Avec plusieurs démissions de membres actifs et du bureau, les volontaires n'étaient pas nombre ux pour renforcer une équipe dynamique et disponible.

Rappelons que tout l'argent récolté lors des manifestations est reversé aux écoles pour mener à bien les projets des équipes pédagogiques.

Sans leur soutien, la participation financière des parents sur les sorties scolaires serait beaucoup plus importante.

Quelques exemples de sorties et de leur coût :

#### - Pour les maternelles :

Spectacle de la Cie des 3 chardons	563.00 €
Visite de l'écomusée de la Bresse	218.00€
Séances d'art plastique (Land'art)	650.00 €
Sorite au PAL	938.00 €

#### - Pour les primaires :

Sortie IUT Lo gistique	140.00 €
Spectacle au Réservoir	298.50 €
Initiation au golf	403.00 €
Animation sur la préhistoire	155.00 €
Visite exposition à la maison du patrimoine	570.00 €
Baptême de l'air	630.00 €
Accro'branche	465.00 €
Atelier poterie	545.00 €

#### Et pour tous les enfants :

Spectacle à l'Espace des Arts	555.00 €
Sortie piscine	518.00€

Par le biais d'une subvention annuelle, la commune participe à ces actions éducatives.

Il ne reste que la bonne volonté des parents ......Il serait regrettable que cette association s'arrête faute de bénévoles.

Rassurez vous, pour cette année en core le bureau a été reconstitué.

# Mot du Glaud'

Çà y'est on a quand même avanci dans la réparation du « REZZA ».

L'an. née qui vint on pourra bouére l'apéro, cassé la croûte en pôchant. Y'es presque fini, on va bentôt r'mette d' y'au d' dans.

Nous employés fian un' grille d'vant la vidange, pacqu' y faut pas qu'les pouéssons s'sauvint qund on va l'vider, ou qu'un' grousse cârpe bouche le pôt qui passe d'ssos la l'vée (la sardine a ben bouchi l'pôrt de Marseille).

Après on r'met d' yau, des pouéssons, apeu au printemps qui vint, y'es bon on pôche.

On va y faire étou d'la p'louse, y pianter des âbres, y mette des bancs peu des tables pou bouère l'apéro apeu mangi d' sus le bord en surveillant si y

Un'mini « base de loisirs » à OSLON!

On va y mettre étou des poubelles sélectives pou respecter l'en vironnement.

J'espère que tout restera longtemps sans dégradation....!





#### A vos agendas

11 novembre : **COMMEMORATION,** 9h00, Mairie

11 novembre : LOTO organisé par l'Amicale Pétanque, salle polyvalente, 14h00

12 novembre: CONCOURS DE BELOTE, organisé par l'Amicale pétanque et le Club au fil des ans

30 novembre : DON DU SANG, salle polyvalente

7 et 8 décembre : **TELETHON** 

12 janvier : REPAS DE COCHON organisé par le CCAS

#### Carnet rose

BENZEKRI Almaz, le 16 juillet



#### Carnet blanc



Aurore CHAMPAGNE et Samuel DUBEAU, le 4 août Sandrine MOLICHON et Alain MARTIN, le 25 août Véronique PERRIN et Jérôme BRUNET, le 1er septembre Marie Paule ALBERTI et Serge CLAVAUD, le 22 septembre

Sandrine et Alain

# Ils nous ont quitté

Jacques ROBERT, le 13 août à 78 ans Renée ROLIN, le 14 septembre à 89 ans Bernard F LATOT, le 22 septembre à 76 ans



Coupon commentaires ou suggestions à découper et déposer à la mairie
Nom, Prénom (facultatif)